

Public visé par la formation

Cette formation est destinée au personnel paramédical et socio-éducatif travaillant auprès de patients adultes atteints de pathologies psychiatriques : infirmier(e)s, aide-soignant(e)s, psychomotricien(e)s, ergothérapeute, assistante(s) socio-éducatif et éducateur(e)s – *14 personnes maximum*

Prérequis

Pour optimiser cette formation, il est nécessaire d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 6 mois en psychiatrie adulte

Personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés d'apprentissage

La condition des personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés d'apprentissage est prise en compte dans le déroulement des sessions de formation. Afin de préparer au mieux le déroulement de la session, le stagiaire doit le signaler au plus tôt au secrétariat du service formation continue

Objectifs de la formation

Approche théorique de la psychopathologie et des maladies psychiatriques adultes

Mise en lien avec des situations cliniques de terrain

Développement d'attitudes adaptées dans la relation à une personne en souffrance psychique

- Acquérir et/ou approfondir les connaissances dans les fondamentaux de la psychopathologie
- Acquérir et/ou approfondir les connaissances sémiologiques des maladies psychiatriques (névroses, psychoses, états limites, trouble de l'humeur...)
- Enrichir son vocabulaire professionnel
- Se situer dans les différentes classifications des troubles psychiques
- Se situer dans les différents courants de pensée
- Améliorer la clinique psychiatrique de l'observation et de l'écoute
- Mettre en adéquation l'apport théorique avec la pratique professionnelle dans une démarche réflexive
- Adapter sa pratique professionnelle à la personne en souffrance psychique et à ses symptômes
- Délimiter les champs d'actions possibles de son activité professionnelle

Durée de la formation

5 jours

Date(s) de la formation

à déterminer

Horaires de la formation

de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Lieu de la formation

Centre de formation continue du Centre Hospitalier de Montfavet

Intervenant(s)

Marianne PARIS

Infirmière de secteur psychiatrique

Cadre supérieur de santé retraitée

Ancienne cadre formatrice en IFSI

Intervenante formatrice, formation initiale et continue, pour les professions paramédicales dans le domaine de la psychopathologie, les soins relationnels, la gestion de la violence, la communication, l'analyse de pratique

Contenu de la formation

Evolution de la psychiatrie, de la classification des maladies mentales et des terminologies

Les différents courants de la psychiatrie

La psychopathologie, le développement psycho-affectif de l'enfant et la théorie des structures de personnalité

Le normal et le pathologique, les mécanismes de défense

Les pathologies psychiatriques et les grandes entités nosographiques : névroses, psychoses, états limites, troubles de l'humeur, anxiété/angoisse...

Les troubles psycho-organiques : diagnostic différentiel

Moyens et méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative

Supports pédagogiques : powerpoint, vidéos...

Documents individuels écrits remis à chaque stagiaire

Techniques d'animation : cas concrets, situations cliniques rencontrées

Planning détaillé de la formation

1^{ère} JOURNEE

- Accueil des stagiaires
- Présentation de la formation
- Présentations croisées (afin que les stagiaires prennent contact, se connaissent et faire apparaître l'individualité de chacun et la pluridisciplinarité du groupe)
- Tour de table sur les attentes de la formation de la part des stagiaires
- Définitions : psychopathologie, psychiatrie, signes, symptômes, sémiologie, syndrome, nosographie, nosologie, étiologie, personnalité, caractère
- Le développement psycho affectif de l'enfant dans les grandes lignes
- Les différentes structures de personnalités : structures névrotiques, structures psychotiques, structures limites...
- Les mécanismes de défense contre l'angoisse
- Le normal et le pathologique
- Plusieurs façons de poser un diagnostic : nosographie française, CIM et DSM
- Cas cliniques

2^{ème} JOURNEE

- Tour de table pour faire le point sur les acquisitions et le déroulement de la formation de la veille
- Psychopathologie des névroses
- Les personnalités névrotiques
- Les mécanismes de défense névrotiques
- Névrose d'angoisse ou trouble anxieux généralisé
- Crise d'angoisse aiguë ou attaque de panique
- Névrose hystérique ou trouble de conversion
- Névrose obsessionnelle ou troubles obsessionnels compulsifs
- Névrose phobique ou trouble phobique
- Comparaisons entre les différentes classifications pour poser un diagnostic (ancienne nosographie, CIM, DSM...)

3^{ème} JOURNEE

- Histoire et évolution de la psychiatrie et du centre hospitalier de Montfavet autour de la visite guidée (par une conférencière) du centre historique de l'Asile de Montdevergue, de la chapelle et du musée « Les Arcades »
- Les psychoses : approche psychopathologique, différence avec les névroses, mécanismes de défense psychotiques
- Comment analyser un délire
- Cas cliniques

4^{ème} JOURNEE

- Les différentes psychoses, étude sémiologique (schizophrénies, les délires paranoïaques, PHC, paraphrénie, bouffée délirante)
- Les personnalités psychotiques
- Comparaisons entre les différentes classifications
- Les troubles psycho-organiques (états confusionnels), diagnostic différentiel
- Cas cliniques

5^{ème} JOURNEE

- Etats limites
- Troubles de l'humeur
- Comparaison entre les classifications
- Cas cliniques sur l'ensemble de la formation
- Bilan de la formation

Evaluation de la formation

1-Evaluation en début de formation

- Présentation de la formation
- Présentations croisées
- Test des connaissances autour d'un cas clinique

2-Suivi des stagiaires et évaluation des acquis

- Test des connaissances autour de cas et situations cliniques tout au long de la formation, tour de table, échanges

3-Evaluation de la satisfaction

- Un questionnaire d'évaluation est donné à chaque stagiaire à la fin de la formation

4-Une évaluation à froid est demandée aux stagiaires 3 à 6 mois après la formation

Sanction de la formation

La formation est sanctionnée par une attestation d'assiduité